



PARLEMENT DES ENFANTS DES CITES EDUCATIVES

Jeudi 9 mars 2023

Sommaire

Sommaire	2
OBJECTIFS	
DROITS DE L'ENFANT ET CITES EDUCATIVES	
DEROULE	5
MODALITES ORGANISATIONNELLES	6
ANNEXE 1 — QUESTIONS WEBRADIO 9h30	7
ANNEXE 2 – JEU D'INTRODUCTION	7
annexe 3 – Questions pour la conference a hauteur d'enfants	8
ANNEXE 4 – ATELIER « C'EST QUOI UNE CONSULTATION ? »	10
ANNEXE 5 – ATELIER ((FRESQUE DU CLIMAT))	12

OBJECTIFS

Les objectifs ont été définis au cours de groupes de travail regroupant des coordonnateurs ville et éducation nationale des cités éducatives, des professionnels de l'Observatoire des Territoires Apprenants, des bénévoles de l'UNICEF, des jeunes ambassadeurs de l'UNICEF:

- 1. **SENSIBILISER** : Faire connaître les droits de l'enfant par les enfants. Partager entre tous les milieux, favorisés et défavorisés.
- 2. FORMER et OUTILLER des ambassadeurs pour DIFFUSER. Donner des outils pour permettre aux enfants de restituer auprès des CVC, d'assemblées de délégués de classe, vie de classe, etc. "Faire des petits" pour que les connaissances et savoirs diffusent dans les cités (établissements, centres sociaux, etc.)
- 3. VALORISER L'ENGAGEMENT : faire réseau dans un écosystème local : ambassadeurs UNICEF, futurs JADE, conseils municipaux de jeunes, délégués, etc. Faire prendre conscience de l'importance de cet engagement.
- 4. VALORISER ET PROMOUVOIR LA PARTICIPATION citoyenne des jeunes au sein d'instances participatives (Ville, Établissements scolaires, Associations culturelles, sportives, artistiques)

DROITS DE L'ENFANT ET CITES EDUCATIVES

Cette thématique citoyenne, centrée sur les enfants, leurs droits et leur engagement en tant qu'acteurs de leurs lieux de vie (communes, associations, établissements scolaires) est déclinée en cités éducatives selon une démarche en trois volets. Naturellement, elle a vocation à s'ouvrir à l'ensemble des établissements scolaires, et notamment aux réseaux d'éducation prioritaire (ce qui est déjà le cas pour le premier volet):

 Volet 1 : Formation des professionnels aux outils et à l'accompagnement des élèves

Un travail collaboratif avec la Chargée de mission Education au droit Victoria Pla a permis d'offrir aux professionnels (éducation nationale, ville, délégués du préfet) un webinaire dédié à la découverte et mise en pratique des outils educadroit.





La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

- Volet 2 : Installation du parlement des enfants en Cités Educatives

Un temps fort réuni, ce jeudi 9 mars, soixante enfants des cités éducatives. Ils participeront à une conférence à hauteur d'enfant avec Monsieur Eric Delemar, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant. En outre, ils vivront des ateliers animés par l'UNICEF ou l'Education Nationale. Ce parlement constitue le socle d'une démarche pérenne et sera amené à être convoqué selon des échéances choisies (annuelles, biennales).

- Volet 3 : Mini-projets et consultations

Forts des moments vécus et des outils pratiqués lors du parlement, les enfants seront vecteurs de mini-projets au sein de leurs cités éducatives. Ils pourront organiser une consultation en lien avec le Rapport Annuel Enfant rédigé par le Défenseur des Droit ou pour l'UNICEF, ou organiser des évènements liés à l'accès au sport et aux loisirs dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de Paris.

La valorisation et la promotion de l'engagement des jeunes entrent en cohérence avec la déclinaison des plans d'action des cités éducatives : les usagers élèves sont au cœur des projets. En perspective, l'ambition commune Défenseur Des Droits/DSDEN vise à investir le champ de 16-25 ans en formant et mobilisant des Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant.

Qui sont les JADE?

Âgés de 16 à 25 ans, les JADE sont les jeunes ambassadeurs et ambassadrices des droits. Formés et encadrés par le Défenseur des droits, ils réalisent une mission de service civique de 9 mois auprès de l'institution afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux droits.

Un triple objectif

- 1 | PROMOUVOIR les droits de l'enfant ainsi que l'égalité et la non-discrimination
- 2 | INFORMER sur le rôle et les compétences du Défenseur des droits
- 3 | SENSIBILISER aux droits, développer l'esprit de citoyenneté

Des JADE en cité éducative

Possibilité de former un groupe de 4 JADE pour le Pas-de-Calais (financement de 4000€ par JADE à couvrir)

DEROULE

I] TEMPS D'ACCUEIL DES OFFICIELS	9h: HÖTEL DE VILLE place des Héros à Arras Accueil et présentation du projet: Intervention de Madame Muriel MISPLON et Monsieur Ghislain DELHAYE Présent(e)s: - Monsieur Eric DELEMAR, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant Monsieur Joël SÜRIG, IA-DASEN du Pas-de-Calais - Monsieur Jean RICHERT, sous-préfet à la politique de la ville - Madame Emmanuelle DELETOILE, Mairie Arras - Madame Muriel MISPLON, Directrice académique adjointe - Monsieur Ghislain DELHAYE, chargé de mission éducation prioritaire - Mme DEBAIN, Mme DUJARDIN, jeunes ambassadrices de l'UNICEF 9h30: webradio: Interview par deux élèves M. SÜRIG, M. DELEMAR, MME DEBAIN, MME DUJARDIN.
II] CONFERENCE A HAUTEUR D'ENFANT	9h45 – Arrivée des élèves + collation Photo de groupe (service communication de la ville d'Arras) 10h05 : Accueil 10h25 : Introduction par Madame Muriel MISPLON et Monsieur Ghislain DELHAYE 10h35 : Introduction par les intervenants puis conférence à hauteur d'enfant avec : - M. DELEMAR, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant - Mesdames DEBAIN et DUJARDIN, jeunes ambassadrices de l'UNICEF Présence de Madame Claire HODENT, adjointe au Maire d'Arras en charge de l'Education
III] PAUSE MERIDIENNE	12h : départ Repas/Ateliers GAMBETTA CARNOT
IV] ATELIERS	14h00 à 15h15 : HOTEL DE VILLE Ateliers - Animation par l'UNICEF et Éducation nationale
V] CLOTURE	15h15 : Remise des outils et photos 15h30 : Départ

MODALITES ORGANISATIONNELLES

9h30 : Webradio

Accompagnés par leur documentaliste et par la chargée de mission de la web radio départementale, deux élèves de la cité éducative d'Arras animeront :

- Une émission de web-radio à 9h30.
- Un reportage durant la journée.

Questions en ANNEXE 1

10h25 Jeu d'introduction

En plénière, les participants adultes et enfants se lèvent lorsqu'ils sont concernés par les propositions.

Question en ANNEXE 2

10h35 Conférence à hauteur d'enfants

Intervention de monsieur DELEMAR, Défenseur des droits et interaction avec les élèves.

Questions en ANNEXE 3

12h15 Ateliers

6 ateliers animés par l'UNICEF:

- 4 ateliers A1, A2, A3, A4 ((CIDE))
- 2 ateliers B1, B2 « Droits aux loisirs, sport, culture »

2 ateliers co-animés par l'Education Nationale et le DDD :

- 1 atelier C « C'est quoi une consultation »
- 1 atelier D « Fresque du climat »

ANNEXE 1 – QUESTIONS WEBRADIO 9h30

Questions préparées par les enfants :

DEFENSEUR DES DROITS DE L'ENFANT :

- Quelles sont vos missions ?
- Quand et comment vous contacter ?
- En quoi consiste votre intervention au parlement des enfants ?

REPRESENTANT ETAT:

- Quelles sont vos missions dans le département ?
- Comment travaillez-vous les droits des enfants ?
- Avec qui travaillez-vous cette thématique ?

IA-DASEN:

- Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est une cité éducative ?
- Pourquoi un parlement des enfants des cités éducatives ?
- Quel est le programme de la journée et qui y participe ?

JEUNES AMBASSADRICES DE L'UNICEF :

- Quelles sont les missions de l'UNICEF en France ?
- Pourquoi vous êtes-vous engagées pour cette cause ?
- A quel âge vous êtes-vous engagées ?

ANNEXE 2 – JEU D'INTRODUCTION

En plénière, les participants adultes et enfants se lèvent lorsqu'ils sont concernés par les propositions :

J'ai déjà... pratiqué le football, le basketball, la natation, l'athlétisme, l'équitation, l'escalade, le tir à l'arc, le golf, le bowling, le billard, la plongée sous-marine.

Je pratique du sport en UNSS ou en club sportif.

Je fais du sport une fois par semaine, trois fois par semaine, tous les jours.

Je pratique un sport individuel, Je pratique un sport collectif

Je fais du sport en famille. Entre amis.

Je participe à des compétitions sportives.

Je pratique le sport que j'aime.

Je fais autant de sport que je le voudrais.

ANNEXE 3 — QUESTIONS POUR LA CONFERENCE A HAUTEUR D'ENFANTS

Boulogne

Tous les pays du monde ont-ils signé la CIDE ? Et si non, lesquels ne l'ont pas signée et pourquoi ?

Depuis 1989, y a-t-il de nouveaux droits de l'enfant qu'il faudrait inscrire dans la CIDE ?

Quel est le droit qui est le plus difficile à faire respecter dans le monde ?

Comment concilier respect des droits de l'enfant et inégalités économiques dans le monde y compris en France ?

Quel droit est de mieux en mieux appliqué dans le monde ?

L'UNICEF intervient-il en Ukraine ? De quelles façons ?

Dans quel pays les droits de l'enfant ont-ils le plus progressé depuis 1989 ?

Y a-t-il des pays qui font des droits de l'enfant une priorité nationale ?

Calais

Questions à M.DELEMAR, défenseur des droits

Quelles sont vos missions?

Avez-vous des exemples concrets à nous donner afin d'illustrer vos missions ?

Comment peut-on vous contacter?

Est-ce que votre travail existe dans d'autres pays que la France ?

Questions à Mesdames DEBAIN et DUJARDIN, jeunes ambassadrices de l'UNICEF (lycéenne et service civique)

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de vous engager à l'UNICEF ?

Quel est votre rôle au sein de l'organisme ?

Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Voulez-vous en faire votre métier ?

Les gens se sentent-ils concernés par la cause des enfants, l'UNICEF récolte- t-elle encore beaucoup de dons pour aider les enfants ?

Que veulent dire les lettres U.N.I.C.E.F?

Quand l'UNICEF a-t-il été créé ?

A qui s'adresse l'UNICEF?

Quels sont les droits les plus importants à défendre ?

A partir de quel âge peut-on travailler pour l'UNICEF ?

Dans quels pays intervenez-vous actuellement?

Comment trouvez-vous l'argent pour aider les enfants ?

Travaillez-vous tout seul?

M. DELEMAR

Mélina : Pourquoi et comment êtes-vous arrivé à ce poste ? Pourquoi avez-vous souhaité vous engager auprès des enfants ?

Manon : Comment se passe vos journées ? Quel est le quotidien d'un défenseur des droits ?

Mmes DEBAIN et DUJARDIN

Mélina : En quoi est-il important pour vous de pouvoir défendre les enfants ?

Manon : Comment se passent vos journées ? Quel est le quotidien d'une ambassadrice de l'UNICEF ?

Manon : Dans notre région, que faites-vous au quotidien pour aider les enfants et réduire les

inégalités?

Bruay-la-Buissière

CAMUS:

A quoi sert l'UNICEF?

Quel est le rôle du défenseur des droits ?

Votre métier est-il intéressant ? Pourquoi ?

Comment êtes-vous arrivé à ce poste ?

SIGNORET:

- 1.A quoi sert l'UNICEF?
- 2.Depuis quand travaillez-vous à l'UNICEF?
- 3. Que veut dire « avoir des droits »?
- 4. Pour quoi protège-t-on les enfants?
- 5. Pourquoi est-ce important que les enfants aient un nom et une nationalité ?
- 6. Parmi tous les droits, lequel est selon vous le plus important ?
- 7.Est-ce que vous vous êtes déjà déplacés dans un autre pays pour un/des enfants ?
- 8. Quelles sont les différentes missions du défenseur des droits ?

Béthune

Quels sont les droits des enfants?

L'UNICEF et les autres associations qui défendent les droits des enfants ont-elles participées à

l'élaboration des Cités Educatives ?

Quel est le rôle de l'UNICEF à l'école ?

- Comment défendre les droits des enfants?

Liévin

Comment assurer le droit des enfants?

Quels sont les devoirs d'un ambassadeur ?

Pourquoi avoir choisi de devenir ambassadeur ?

Lens

Défenseur des droits :

Quelles sont les missions des défenseurs des droits ?

Pour laquelle sont-ils les plus sollicités ?

Y-a-t-il un correspondant sur le secteur de Lens ?

Est-ce qu'il est possible que les défenseurs des droits interviennent dans nos établissements ? Ambassadrices UNICEF:

Comment avez-vous fait pour être ambassadrices UNICEF?

Pourquoi avoir choisi de le faire ?

Quelles activités préférez-vous réaliser dans ce cadre ?

A quel âge peut-on devenir ambassadeur?

Arras

Comment faites-vous pour protéger le droit des enfants ?

Pourquoi vous êtes-vous engagé(e)?

Comment assurez-vous le respect du droit à l'école pour les enfants ?

Quels sont mes droits en tant qu'ambassadeur de la Cité éducative ?

Comment les personnes ne respectant pas le droit des enfants sont-elles sanctionnées ?

- L'Unicef intervient-elle partout dans le monde ?
- Le défenseur des droits est-il élu par les citoyens ou nommé ?
- Comment garantir le droit à l'éducation de tous les enfants ?

ANNEXE 4 - ATELIER « C'EST QUOI UNE CONSULTATION ? »

Objectifs:

- Faire entrer dans la démarche de consultation, en comprendre le sens et l'intérêt.
- Outiller les jeunes : leur donner l'envie et les moyens de mettre en œuvre des pratiques consultatives.
- Promouvoir les deux consultations organisées d'une part par l'UNICEF et d'autre part par le Défenseur Des Droits
- 1) Brise-glace (10 minutes)

Chacun raconte une anecdote vécue en pratiquant un sport ou un loisir

2) Les mots jetés (15 minutes)

Chacun est invité à dire tous ce qu'il pense sur ces questions déclinées une à la fois (important : on donne d'abord la première question, on recueille les idées et on note, puis on ajoute la deuxième question, et ainsi de suite...)

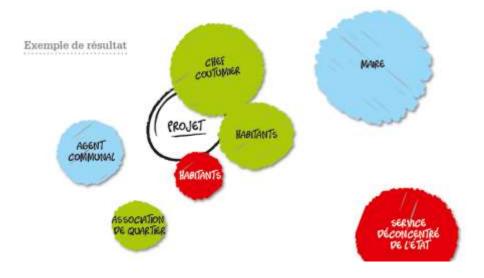
- a. « Ça veut dire quoi, d'après-vous, une consultation ? »
- b. « Selon-vous, à quoi cela sert d'être consulté ? »
- c. « Avez-vous déjà été consulté à la maison, à l'école, dans une association ?
 Sur quoi aimeriez-vous être consultés ? »
- d. « Comment peut-on mettre en œuvre une consultation ?
- 3) Préparer une consultation (15 minutes)

A partir des échanges du « 2) Les mots jetés », et en particulier du « 2) c. Avez-vous déjà été consulté à la maison, à l'école, dans une association? Sur quoi aimeriez-vous être consultés? », on formule une thématique précise (exemple: Le calendrier et les sports proposés par l'UNSS, ou Les menus à la cantine, ou l'aménagement d'un espace de jeux dans mon quartier) et deux à cinq questions (exemple: Fréquentez-vous l'espace de jeux ? Pourquoi ? Quel aménagement aimeriez-vous y voir ? D'après-vous, comment peut-on favoriser le respect du mobilier urbain ?), puis on prépare la consultation.

En parallèle, on remplit deux schémas en parallèle en fonction des réponses et discussions :

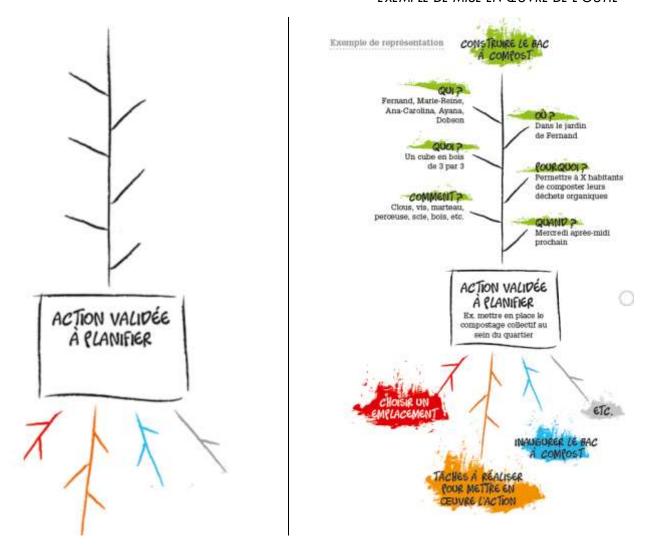
a. Identifier les acteurs et partenaires

NOTE : on en profite pour mentionner clairement les deux consultations nationales existantes : celle de l'UNICEF et celle du Défenseur Des Droits



b. Qui fait quoi ? Où ? Quand ?

EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE DE L'OUTIL



4) Mini-consultation en exercice (5 à 10 minutes)

Si l'horaire le permet, test de la consultation avec les membres du groupe (y-compris les adultes)

ANNEXE 5 – ATELIER ((FRESQUE DU CLIMAT))

Objectifs:

- Présenter l'outil « Fresque du Climat ».
- Expérimenter l'outil en le pratiquant.
- Donner l'envie d'animer des pratiques de réflexion collective chez les enfants, pour faire émerger des projets et/ou rendre les enfants acteurs sur leurs cités éducatives.



Attention, cette activité doit prendre place en 3h avec un groupe. On se contente de l'étape 1. Les enfants repartiront avec le jeu (ou la version numérique sera fournie) et pourront l'organiser avec leur groupe ou avec un groupe choisi au sein de leur cité (collège, lycée, association, instance...)

3 heures pour comprendre les changements climatiques

Vous voulez agir pour le climat mais n'avez pas le temps de devenir climatologue?

En 3 heures, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.

Il vous faut un jeu de carte par équipe de 6 à 8 personnes, 2m² de papier, des crayons, une gomme, des feutres et du scotch.

COMMENT Y JOUE-T-ON?

Réflexion / Créativité / Pitch / Debrief

Le but du jeu est de mettre, en équipe, les cartes dans l'ordre des causes et des effets et de dessiner ces liens sous forme de flèches. Positionnez toutes les cartes d'un lot avant de passer au lot suivant. Timing : une heure pour positionner toutes les cartes, une heure pour décorer la fresque et une heure pour présenter le résultat puis débriefer et refaire le monde !